

Signature d'une convention intercommunale pour accompagner la stratégie de développement de l'Ouest lausannois

Les huit Communes de l'Ouest lausannois viennent de renouveler leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain. La convention qu'elles ont signée actualise et clarifie les rôles face à des enjeux majeurs. Elle entre en vigueur au moment où le groupe de pilotage de SDOL voit l'arrivée de quatre nouveaux syndics.

Le développement de l'Ouest lausannois s'appuie sur une nouvelle base claire et forte. Les huit Communes ont toutes signé une convention de collaboration qui précise et clarifie les rôles et les missions face aux défis intercommunaux liés au territoire. Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix renouvellent ainsi leur engagement à concevoir, ensemble et en collaboration avec le Canton, les grands axes du développement territorial de la région et à accompagner leur mise en œuvre.

L'enjeu est de taille : avec près de 75'000 habitants et un potentiel de croissance important, l'Ouest lausannois joue une partition essentielle dans la politique d'agglomération qui vise à freiner le mitage du territoire.

Une convention intercommunale, sous la forme d'un contrat de droit public, existait déjà depuis 2004. Mais de nombreux changements sont intervenus avec le développement de la politique d'agglomération, la création du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), dont l'Ouest lausannois est aujourd'hui un des cinq secteurs, et l'évolution des structures régionales liées.

SDOL pour « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois »

La nouvelle convention prend ces changements en compte. Elle institue l'entité « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois » (SDOL) et en définit la mission, les attributions, l'organisation et le financement. L'acronyme « SDOL », utilisé ces douze dernières années dans le même contexte, est donc conservé. Mais « SDOL » désigne maintenant une entité et non plus tantôt un document, tantôt une structure de collaboration.

La qualité de vie des habitants est au cœur de la mission de SDOL. L'entité est chargée de développer une vision globale et une planification partagée et interdisciplinaire du développement urbain, touchant urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale. La compétence de SDOL s'exerce à une échelle régionale et intercommunale, sur délégation et subsidiairement à l'action des Communes. Les organes existants, qui ont permis le développement du schéma directeur, ne sont pas chamboulés, mais leurs responsabilités sont précisées.

Le Groupe de pilotage (Gropil), composé des huit syndics et de cadres de services cantonaux, assume la conduite politique de SDOL. Il est soutenu par la Cellule de pilotage technique (cpt), composées de représentants communaux et cantonaux. Sous la responsabilité d'une directrice, le Bureau SDOL assume quant à lui le fonctionnement. La nouvelle convention permet d'envisager sereinement des collaborations et des coordinations souvent aussi complexes qu'essentielles.

Groupe de pilotage renouvelé et nouvelle présidente

Quatre nouveaux syndics entrent au Gropil SDOL ce 1^{er} juillet, suite aux élections communales de ce début d'année. Il s'agit de Jean-François Clément (Renens), nouveau vice-président du Gropil, Stéphane Rezso (Crissier), Christian Maeder (Écublens) et Jean-Pierre RoCHAT (Chavannes-près-Renens). Ce dernier remplaçait déjà, ad interim, son prédécesseur au Gropil. Ces nouveaux syndics rejoignent ainsi Claudine Wyssa (Bussigny), nouvelle présidente du Gropil, Alain Gillièron (Prilly), Alain Clerc (St-Sulpice) et Georges Cherix (Villars-Sainte-Croix).

Les quatre syndics sortants, Marianne Huguenin (Renens, présidente sortante), Pierre Kaelin (Écublens, vice-président sortant), Michel Tendon (Crissier) et André Gorgerat (Chavannes-près-Renens), ont tous œuvrés de nombreuses années au Gropil SDOL, certains depuis l'origine, en 2003, voire même depuis les prémices de la conception du schéma directeur, en 2000.

Élaboration du Plan directeur intercommunal (PDi)

Le projet de Plan directeur intercommunal (PDi) sera au premier rang des préoccupations du Gropil ces deux prochaines années (voir communiqué du 3 décembre 2015). Ce document, qui prendra la relève du schéma directeur, synthétisera l'ambition de qualité partagée par tous pour l'Ouest lausannois.

Renens, le 30 juin 2016

Contacts et renseignements complémentaires:

SDOL (<http://www.ouest-lausannois.ch>)

Claudine Wyssa, syndique de Bussigny, présidente du Gropil Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), 079 425 17 78 ;

Jean-François Clément, syndic de Renens, vice-président du Gropil SDOL, 079 645 79 77 ;

Marianne Huguenin, ancienne syndique de Renens, président sortante du Gropil SDOL, 079 424 38 42;

Ariane Widmer, directrice SDOL, 079 221 80 23.